du carbonate de fer; 3°. du manganèse; 4°. du carbonate de chaux; 5°. de l'alumine; 6°. de la silice. Ces détails ont été communiqués dans une lettre de M. Gulli aux éditeurs des *Annales de chimie.*

Découverte importante.—En nétoyant la chambre du navire *Birmingham*, on se servit de coton qui devint en partie saturé d'huile de lin, et au bout de quelque temps, il prit en feu. On fut par là induit à faire une expérience. Une petite quantité de coton fut trempée en partie dans de l'huile de graines de lin, puis placée à l'ombre, et au bout de deux heures elle prit en feu. L'expérience fut répétée une troisième fois, et le résultat fut le même, deux heures s'écoulant encore avant que le feu parût dans le coton.

Les dames du bon ton, à Paris, pour produire dans leurs boudoirs l'effet du clair de lune, ont de grands gobelets bleus, dans lesquels elles tiennent des mèches allumées. Ces gobelets leurs servent aussi de lampes de nuit dans leurs chambres à coucher.

Chemin de fer en Espagne.—On a projetté de construire un chemin en fer depuis Jerez jusqu'à Puerto de Santa Maria et San Lucar. On estime le coût à 1 40 000, et l'on se propose de former cette somme au moyen de 4000 actions de 50 piastres chacune. L'entreprise sera sous le patronage immédiat du roi et de la reine, le premier ayant souscrit pour 60 actions, et la dernière pour 40. La liste contient aussi les noms de quatre grands d'Espagne et de deux ministres.

Barbarie russe.—A leur seconde entrée à Pulawy, les Russes ont brulé en guise de bois de chauffage la belle bibliothèque de la princesse Czartoriski, composée en grande partie de manuscrits précieux inédits. Ils ont détruit les meubles, le beau palais, le magnifique jardin et la maison gothique. En un mot, la jolie ville de Pulawy, qui contenait les plus beaux monumens nationaux, et qui avait été vue avec délices par plusieurs étrangers, n'offre plus qu'une effroyable scène de désolation.

Procès par jurés.—Il y a une absurdité positive à demander à un homme s'il est coupable ou non, lorsque la cour est assemblée pour juger du fait, et que, s'il se dit innocent, il n'est pas cru, et que son procès ne s'en fait pas moins. Je me trouvais, il y a quelques années, aux assises d'une ville de l'ouest de l'Angleterre, lorsqu'on amena à la barre un prisonnier à la mine assez niaise, qui était accusé d'avoir volé des moutons. La question ordinaire lui fut adressée, et sa réponse fit rire la